

PATRICK DUCHEN, PASCALE HÉBEL, THIERRY MATHÉ

Covid-19: forte hausse des absences au travail à la suite d'un deuil

La pandémie du COVID 19 a généré une forte hausse des décès : de 9,1 % en 2020 et de 7 % en 2021 par rapport à 2019. Toutefois, en 2021, malgré l'augmentation des décès, la part des Français particulièrement touchés par un deuil au cours de leur vie n'a pas évolué : elle reste très élevée (88 %).

Tous les deux ans depuis 2005, le CRÉDOC réalise une enquête pour la Chambre syndicale nationale de l'art funéraire (CSNAF) sur les pratiques liées aux obsèques. En 2021 comme en 2019, cette enquête a été réalisée en partenariat avec l'association EMPREINTES. Durant cette période où les rituels funéraires ont dû s'adapter aux contraintes sanitaires, elle a porté sur le vécu du deuil ainsi que sur les soutiens dont les personnes endeuillées ont bénéficié. De nouvelles questions ont été posées sur les conséquences d'un deuil dans le monde du travail, lorsqu'un actif a été affecté par le décès d'un proche ou celui d'un collègue.

Les changements induits par les périodes de confinement ont fragilisé le processus de deuil chez les salariés : selon les déclarations des enquêtés, les absences au travail ont fortement augmenté (+ 19 points entre 2019 et 2021), de même que les maladies et les dépressions.

La pandémie a confirmé l'importance du soutien aux personnes endeuillées dans le monde professionnel ; un soutien essentiellement apporté par les collègues : la moitié des employeurs n'ont mis en place aucune procédure. Il en résulte des attentes de nouvelles actions dans les entreprises, tant pour des raisons humaines et sociales qu'en raison du coût économique des arrêts de travail.

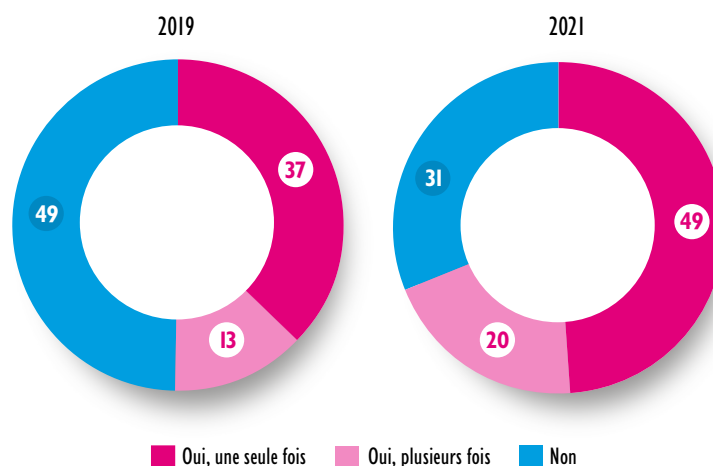
Absences au travail : en majorité des jeunes actifs, des cadres et des professions libérales

Les absences au travail dues aux décès ont fortement augmenté en 2021 : selon les déclarations des enquêtés, 69 % des actifs affectés par un deuil ont dû s'absenter au moins une fois (contre 50 % en 2019). Cela se traduit par des autorisations d'absence (65 %), des arrêts maladie (29 %), des congés sans solde (27 %) ou des mises en disponibilité (31 %).

Les actifs jeunes (moins de 35 ans) sont les plus touchés : 78 % ont été absents contre 65 % des 45-54 ans. Les absences au travail ont également été plus élevées parmi les cadres et les professions libérales : 79 % contre 66 % chez les employés et ouvriers.

2019-2021 : FORTE AUGMENTATION DES ABSENCES AU TRAVAIL EN RAISON DES DÉCÈS

Avez-vous dû vous absenter/suspendre votre travail en raison de ce décès? (en %)



Bases : en 2021 : 1 708 adultes (18 ans et plus) ayant vécu un décès qui les a particulièrement affectés et travaillant au moment du décès.

Sources : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

Lecture : La part des actifs s'étant absentés une ou plusieurs fois en raison d'un décès est passée de 50 % (37 % + 13 %) en 2019 à 69 % (49 % + 20 %) en 2021.

La proportion de démissions et de ruptures conventionnelles consécutives au décès d'un proche a augmenté durant cette période (7 % de démissions et de ruptures conventionnelles en 2021 contre 4 % en 2019), signe d'une fragilisation des parcours professionnels induite par le Covid. L'activité économique ralentie durant toute l'année 2020 a pesé sur les possibilités de retrouver un travail après un arrêt lié au deuil. En 2020, selon l'Insee, le PIB a baissé de 7,9 % par rapport à 2019.

Une santé plus souvent dégradée

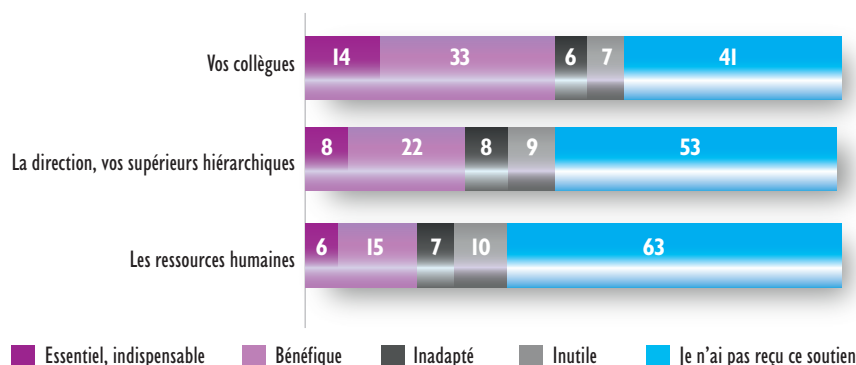
Les nouvelles situations liées au Covid-19, telles que les confinements et le télétravail, ont constitué un révélateur de la sensibilité face au deuil, souvent occultée dans une société dominée par le tabou de la mort et les injonctions à la performance. Cette sensibilité a pu s'exprimer notamment à travers l'apparition ou le développement de maladies et de douleurs physiques consécutives à un deuil. Ainsi, parmi les personnes se disant particulièrement affectées par un deuil, 12 % déclarent en 2021 avoir contracté une maladie ou connu l'aggravation d'une maladie antérieure à la suite du décès, soit trois points de plus qu'en 2019. Un phénomène plus fréquent parmi les 18-24 ans (19 %) et les femmes (15 %). Parmi ces personnes très affectées, 28 % disent avoir éprouvé des douleurs physiques inhabituelles (maux de tête persistants, mal de dos, vertiges), soit deux points de plus qu'en 2019. Ce sont les 25-34 ans (39 %) et les femmes (34 %) et qui en sont les plus atteintes.

Le soutien dans le monde professionnel est d'abord apporté par les collègues

La fragilisation des parcours professionnels est générée par les conséquences de la pandémie sur la santé et sur la situation économique des ménages, ainsi que par des liens parfois distendus avec le monde du travail. Pour ceux qui connaissent un deuil, le soutien du milieu professionnel peut être une

LE SOUTIEN DES COLLÈGUES EST ESSENTIEL OU BÉNÉFIQUE POUR PRÈS D'UN ACTIF SUR DEUX

Avez-vous reçu du soutien de la part de votre environnement professionnel pendant votre période de deuil, et si oui comment l'évalueriez-vous ? (en %)



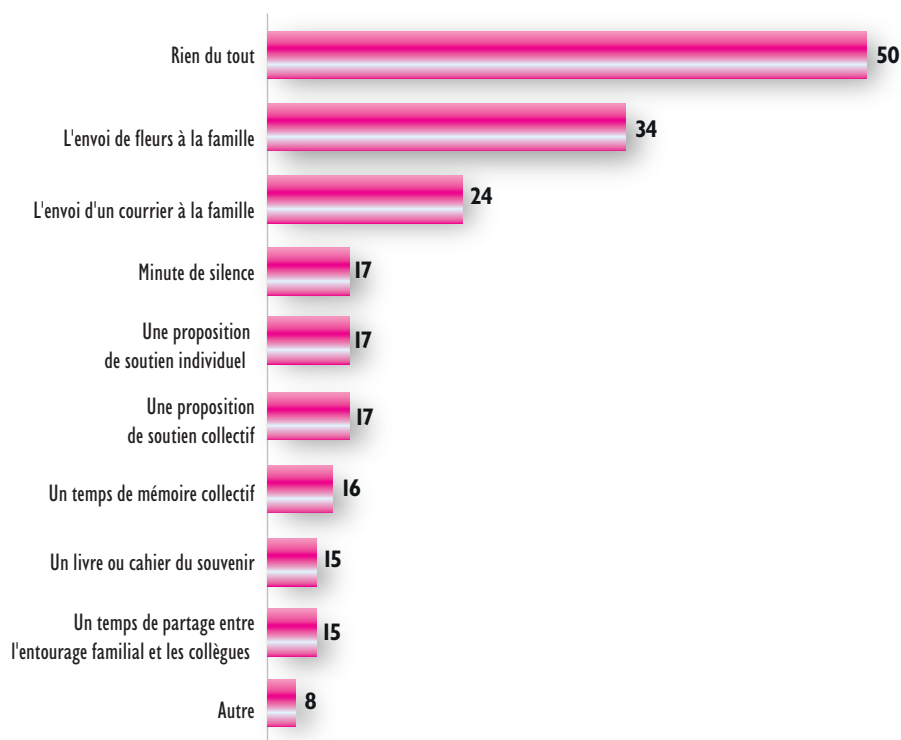
Bases : 2 799 adultes (18 ans et plus) particulièrement affectés par un deuil survenu lorsqu'ils avaient plus de 3 ans.

Source : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

Lecture : Le soutien des collègues a été jugé essentiel ou bénéfique par 47 % (14 % + 33 %) des enquêtés ; celui des RH n'a été jugé essentiel ou bénéfique que par 21 % (6 % + 15 %).

UNE ENTREPRISE SUR DEUX NE PRÉVOIT RIEN EN CAS DE DÉCÈS D'UN COLLÈGUE

Dans votre entreprise, lors du décès d'un collègue, qu'est-ce qui est mis en place par votre employeur ? (en %)



Bases : 3 201 adultes (18 ans et plus).

Source : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

ressource morale, amicale, interpersonnelle ou collective. Cela a été un peu plus le cas depuis 2019 : la part de ceux qui n'ont pas reçu de soutien de la direction en 2021 a diminué (53 % contre 55 %), de même que la part de ceux qui ont reçu un soutien inutile ou

inadapté (17 % contre 20 %). Des évolutions similaires sont constatées pour les soutiens manifestés par les RH. Il reste que le soutien vient essentiellement des collègues : 47 % des salariés endeuillés (contre 42 % en 2019) ont reçu un soutien essentiel ou bénéfique

de la part de leurs collègues, contre 30 % de la part de la direction ou la hiérarchie et 21 % de la part des Ressources humaines. La première raison est la crainte par l'entreprise d'interférer dans un événement privé. En règle générale, les relations interpersonnelles viennent pallier des soutiens plus formels ou inexistant de la direction et des RH dans l'accompagnement d'un salarié en situation de deuil. Mais le soutien des collègues est justement ce qui a manqué depuis le début de la pandémie en raison de l'éloignement de l'entreprise comme lieu physique collectif, générateur de convivialité et d'échange informel dans l'univers professionnel.

Lors du décès d'un collègue, la moitié des employeurs n'ont rien prévu

L'expérience du deuil peut aussi intervenir au sein même de la vie professionnelle, à la suite du décès d'un collègue ou d'un collaborateur. Le deuil sort alors de l'ordre privé pour devenir un enjeu collectif. Dans la vie professionnelle, un quart des adultes a été confronté au décès d'un collègue proche. Cette proportion est légèrement inférieure chez les jeunes (20 % des 18-24 ans).

Dans ce cas-là, les procédures mises en place par les entreprises pour soutenir leurs salariés semblent minces, voire inexistantes, alors que cet événement est susceptible de fragiliser le collectif de travail.

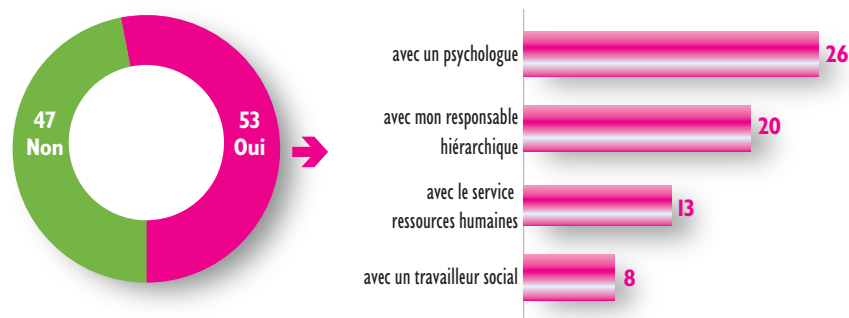
Lors du décès d'un collègue, un employeur sur deux n'a rien prévu. Dans un certain nombre d'entreprises cependant, des envois en direction des familles sont effectués : fleurs (30 %), courrier de condoléances (25 %). Les collègues du défunt se manifestent de manière plus informelle auprès de la famille quand ils avaient noué avec lui des liens personnels.

Un besoin urgent de nouvelles procédures dans les entreprises

On comprend dès lors que les salariés attendent aujourd'hui davantage de prise

LE SOUHAIT D'UN ENTRETIEN EST MAJORITAIRE, NOTAMMENT AVEC UN PSYCHOLOGUE

Pensez-vous utile qu'un entretien soit proposé par l'employeur lors du retour au travail suite à un congé de deuil ? (en %)



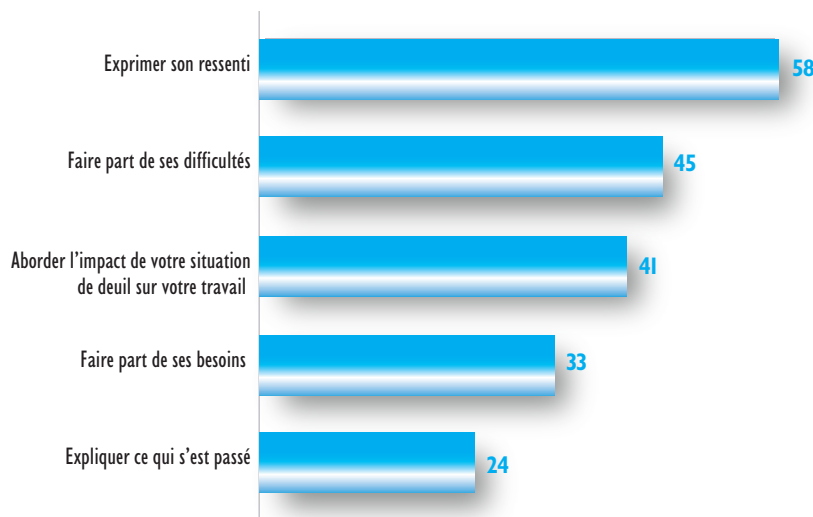
Base : 3201 adultes (18 ans et plus).

Source : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

Lecture : 26 % des salariés qui pensent qu'un entretien est utile souhaitent qu'il soit réalisé avec un psychologue.

FAIRE PART DE SON RESSENTI ET DE SES DIFFICULTÉS

Quel serait l'objet de cet entretien ? (en %)



Base : 1676 adultes (18 ans et plus) ayant répondu « oui » à l'utilité d'un entretien.

Source : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

LE DÉCÈS DES GRANDS-PARENTS TOUCHE PRÈS DE SEPT JEUNES ADULTES SUR DIX

La pandémie du Covid-19 ne semble pas avoir modifié l'intensité du ressenti du deuil : la part des Français déclarant avoir vécu un deuil particulièrement marquant est restée stable entre 2019 et 2021 (88 %) alors que, en raison du contexte sanitaire, les rituels qui apportent normalement du réconfort sont devenus plus restreints. D'une façon générale, si la probabilité d'avoir vécu un deuil particulièrement marquant augmente en vieillissant, les jeunes générations sont elles aussi très concernées : c'est le cas de 68 % les 18-34 ans, près de 7 sur 10 étant touchés avant tout par la mort des grands-parents.

Parmi les personnes décédées,

- les parents (père et mère) sont les plus cités ➔ 42 % des deuils
- suivis des grands parents ➔ 21 % des deuils

L'endeuillé a le plus souvent

- entre 30 et 49 ans ➔ 35 % des cas
- ou entre 50 et 69 ans ➔ 27 % des cas

Les 18-34 ans sont d'abord concernés par la mort des grands-parents ➔ 68 % des cas

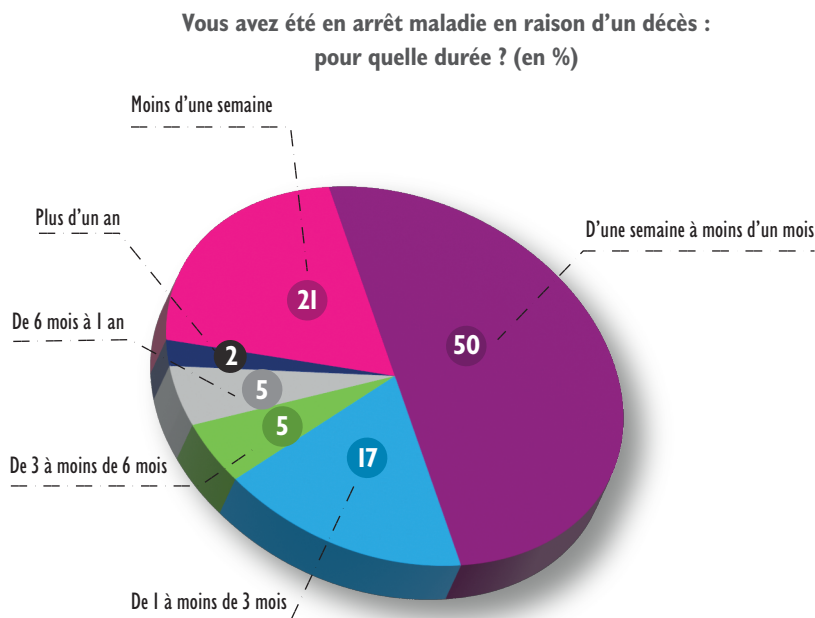
Pour les tranches d'âge seniors, il s'agit surtout de leur parent (père et/ou mère) ➔ 57 % des cas à partir de 55 ans

en compte des situations de deuil par leur entreprise. Ils se montrent plus exigeants sur les procédures en exprimant par exemple le souhait de faire appel à un psychologue, d'avoir un entretien avec un responsable de l'entreprise ou d'avoir droit à plus de jours de congé. L'entreprise n'ayant pas de compétences dédiées à l'accompagnement d'un deuil, l'implication de spécialistes est vue comme la plus efficace par les employés. Les problèmes psychologiques liés à la crise sanitaire s'ajoutant à ceux du deuil, l'aide du psychologue est plus souvent demandée en 2021 (26 %) qu'en 2019 (21 %). Elle est jugée plus utile que les actions venant de la hiérarchie ou des ressources humaines. Le souhait d'un entretien est majoritaire (53 %) avant tout afin de pouvoir exprimer son ressenti (58 %). Il s'agit aussi de faire part de ses difficultés (45 %) et d'aborder l'impact de sa situation de deuil sur son travail (41 %). Pour cela, le psychologue apparaît comme une personnalité neutre par rapport à l'environnement directement professionnel. ■

ARRÊTS MALADIE LIÉS AU DÉCÈS D'UN PROCHE : EN MOYENNE 34 JOURS PAR AN

En 2021, les arrêts maladie consécutifs à un décès déclarés par les enquêtés ont été en moyenne de 34 jours. La moitié ont duré d'une semaine à moins d'un mois et 25 % moins d'une semaine. 17 % ont duré au moins un mois et jusqu'à près de trois mois pour certains.

La durée des arrêts maladie consécutifs à un décès est, selon les déclarations des enquêtés, nettement plus élevée (34 jours) que la moyenne des arrêts maladie toutes causes confondues (environ 17 jours, Dares).



Base : Parmi les enquêtés qui ont déclaré s'être absents du travail à la suite d'un décès, 357 ont eu un arrêt maladie, soit 29 % des actifs ayant été affectés par le décès d'un proche. Pour eux, la durée moyenne d'arrêt maladie a été de 34 jours.

Source : CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, Les Français face au deuil 2021.

Lecture : La moitié des arrêts maladie déclarés par les enquêtés ont duré d'une semaine à moins d'un mois (moyenne 34 jours).

Pour en savoir plus

Définitions

Le terme « absence au travail » utilisé dans ce numéro est la déclaration par les actifs d'une suspension ou absence au travail consécutive à un décès. Elle peut se traduire par un arrêt maladie, une autorisation d'absence, une mise en disponibilité, des congés.

Les données présentées ici sont principalement issues de deux enquêtes réalisées par le CRÉDOC

- > *Les Français face au deuil 2021*, enquête auprès de 3 201 adultes (18 ans et plus, méthode des quotas, enquête téléphonique) dont 2 811 ayant vécu un deuil ; résultats publiés sur www.empreintes-asso.com et sur www.csnafr.fr : « Les Français face au deuil 2021 », étude CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF, juin 2021.
- > *Les Français face au deuil 2019*, enquête auprès de 3 377 adultes (18 ans et plus, méthode des quotas, enquête en ligne) dont 2 969 ayant vécu un deuil ; résultats publiés sur www.empreintes-asso.com et sur www.csnafr.fr : « Les Français face au deuil 2019 », étude CRÉDOC-EMPREINTES-CSNAF dévoilée aux Assises du deuil, avril 2019.

Autres sources

- > « Les Français et les obsèques : 5^e baromètre CSNAF-CRÉDOC », FUNESCOPE, CRÉDOC, étude pour la CSNAF, mai 2019, www.csnafr.fr
- > « Le deuil, une réalité vécue par 4 Français sur 10 », 2016, Aurée Francou, Pascale Hébel, Thierry Mathé, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC, n° 286.
- > « Quel lien entre les conditions de vie et le présentisme des salariés en cas de maladie », août 2020, *Dares Analyses*, n° 24.

Voir aussi

- > www.deces-info.fr